

DEMANDE DE CARTE DE DÉCHÈTERIE

Depuis de nombreuses années, la Communauté urbaine de Cherbourg a mené une politique novatrice de gestion des déchets et des ordures ménagères. En ouvrant il y a 20 ans ses premières déchèteries et en instaurant quelques années plus tard le tri sélectif dans les foyers de l'agglomération, la collectivité a été l'une des premières en France à faire sa priorité de la valorisation des déchets recyclables et de la maîtrise des coûts de traitement.

De la même façon, l'ouverture 7 jours sur 7 sur une très large plage horaire des trois déchèteries de l'agglomération vise à proposer le service public le mieux adapté possible aux contraintes de chacun d'entre vous, tout en renforçant le dispositif de tri/valorisation.

Le maintien de cette organisation qui, nous l'espérons, vous donne satisfaction, ainsi que sa maîtrise financière supposent que nous en réservions l'usage aux foyers de Cherbourg-en-Cotentin et des collectivités voisines qui participent aux frais de fonctionnement.

Ainsi, l'accès aux déchèteries ne peut se faire qu'au moyen d'une carte d'accès magnétique. Cette carte, gratuite, est délivrée à chaque foyer sur simple envoi du coupon ci-joint accompagné d'un justificatif de domicile de moins de six mois.

Certains de votre compréhension, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

BENOÎT ARRIVÉ

MAIRE DE CHERBOURG
-EN-COTENTIN

PHILIPPE BAUDIN

MAIRE-ADJOINT EN CHARGE
DE LA GESTION ET VALORISATION
DES DÉCHETS

CHERBOURG
en Cotentin

BP 808
50108 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. : 02 33 08 26 00
Fax : 02 33 93 82 04

Préserver
notre bien commun

CHERBOURG
en Cotentin

MODALITÉS

Pour obtenir votre carte d'accès aux déchèteries de Cherbourg-en-Cotentin, c'est simple, il faut :

- 1 ▶ découper et remplir le bulletin de ce document
- 2 ▶ fournir un justificatif de domicile de moins de 6 mois.
- 3 ▶ envoyer le tout à

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
2, rue des Bastions
BP 808
50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX

Vous pouvez également déposer vos demandes aux accueils de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin : 2 rue des Bastions et 2 quai Caligny ou à la déchèterie du Becquet de Tourlaville.

Pour tout renseignement, contactez le

02 33 08 26 50



LES DÉCHÈTERIES EN QUELQUES CHIFFRES...

Les apports volontaires, chaque année, c'est...

■ **22 500** tonnes de déchets déposés sur les 3 sites

■ **11 000** tonnes de déchets végétaux recyclés

■ **2 000** tonnes de verre mis en collecteurs

... sans oublier les 6 000 tonnes déposées dans les poubelles jaunes grâce à votre geste de tri.

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin valorise 40% des déchets. Aidez-nous à faire encore mieux, triez et recyclez !

QU'APPORTER EN DÉCHÈTERIE ?

- ▶ Déchets divers : déchets végétaux, bois, ferrailles, cartons, gravats...
- ▶ Déchets ménagers spéciaux : peintures, solvants...
- ▶ Verre et huile de moteur usagée : dans des collecteurs spéciaux, dans les trois déchèteries mais aussi répartis sur le territoire.

RAPPEL : les piles usagées et les appareils électriques ou électroniques (lave-linge, grille-pain, radio-réveil, ordinateur...) sont repris par les commerces afin de suivre une filière de destruction et de recyclage adaptée.

HORAIRES
Lundi au vendredi : 7h-18h45
Samedi : 8h-18h45
Dimanche : 9h-12h45 / 13h30-18h45
Ouvert 7jours/7
Les déchèteries sont fermées les 25, 31 décembre et 1^{er} mai.

LOCALISATION
TOURLAVILLE ▶ Le Becquet
CHERBOURG-OCTEVILLE ▶ Chemin du Monturbert
QUERQUEVILLE ▶ Route de Beaumont-Hague

POUR FAIRE VOTRE DEMANDE DE CARTE DE DÉCHÈTERIE
DÉCOUPEZ ET COMPLÉTEZ CE COUPON ET SUIVEZ
LES INDICATIONS FIGURANT AU DOS



_____ Nom

_____ Prénom

_____ Adresse

_____ Code postal

_____ Commune

_____ Téléphone